



Comité Monétaire et Financier

Réunion du 21 juin 2010

Communiqué de presse

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le lundi 21 juin 2010, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA.

Passant en revue l'évolution de l'environnement économique international, le Comité a relevé la consolidation timide mais progressive de la reprise économique dans de nombreuses nations avancées et une évolution favorable dans la plupart des pays émergents et en développement. Ainsi, le Fonds Monétaire International a revu à la hausse ses prévisions de croissance mondiale pour 2010 à 4,2 %, contre - 0,6 % en 2009. Cependant, ces perspectives restent incertaines et pourraient être révisées à la baisse, dans la mesure où des risques relatifs à l'augmentation de la dette publique des pays avancés et les déséquilibres de flux de capitaux sont devenus nettement plus perceptibles.

Le commerce mondial progresserait de 7 % en 2010, contre un recul de 10,7 % en 2009. Cependant, cette reprise des échanges mondiaux devrait moins profiter aux économies industrialisées qu'aux pays en développement.

L'augmentation des prix des matières premières se poursuivrait au cours de l'année 2010, en raison de la demande soutenue de la Chine et, dans une moindre mesure, de celle des pays développés. A l'inverse, la sous-utilisation des capacités de production et la bonne maîtrise des anticipations inflationnistes contiendraient la progression de l'inflation et la maintiendraient à un niveau relativement bas.

Malgré une conjoncture internationale peu porteuse, l'économie des pays africains devrait connaître une évolution plus favorable que celle des nations développées. Ainsi, l'Afrique subsaharienne afficherait une croissance de 4,7 % en 2010, contre 2,1 % en 2009. En effet, cette région du monde a plutôt bien traversé la crise mondiale et son expansion économique devrait être plus vigoureuse que lors des précédentes récessions.

Dans la zone CEMAC, le taux de croissance économique se raffermirait à 4,4 % en 2010, en rapport avec le redressement de l'économie mondiale et l'accroissement annoncé des investissements publics, après s'être situé à 2 % en 2009. Les tensions inflationnistes seraient contenues à 4,0 % en 2010, contre 4,3 % enregistré en 2009. Elles demeureraient, néanmoins, supérieures à la norme communautaire de 3 %.

S'agissant de l'évolution de l'économie tchadienne au cours du premier trimestre 2010, les membres du Comité ont noté que l'activité a évolué dans un environnement plus favorable qu'en 2009. Cette évolution s'est située dans un contexte marqué :

- au plan extérieur, par le maintien des signes de reprise de l'économie mondiale, un relèvement des prix du pétrole brut et du coton sur les marchés internationaux et une appréciation du taux de change du dollar américain par rapport au Franc CFA.

- au plan intérieur, par une baisse prononcée des productions cotonnière et sucrière, une reprise des extractions pétrolières, une bonne tenue des industries manufacturières, une baisse des activités commerciales, un repli sensible des tensions inflationnistes et une contraction du déficit des finances publiques.

Ainsi, selon les dernières estimations de l'INSEED, le Produit Intérieur Brut du Tchad, en termes réels, progresserait à 0,7 % en 2010, contre un repli de 0,1 % en 2009. L'inflation, bien qu'élevée, baisserait à 6,0 % en 2010, contre un 10,1 % en 2009.

La gestion des Finances Publiques devrait ramener le déficit à 21,2 milliards, contre 159 milliards à fin mars 2009.

Comparé à mars 2009, la situation de la dette extérieure publique a été marquée, au cours de la période sous revue, par un tassement de l'encours, une progression du stock des arriérés et un recul des règlements.

Les statistiques du commerce extérieur ont, quant à elles, fait apparaître une légère amélioration des échanges par rapport à la même période de l'année 2009.

La situation monétaire à fin février 2010 s'est caractérisée par une baisse de 10,7 % de l'ensemble des agrégats, suite à leurs évolutions contrastées. En effet, la masse monétaire s'est contractée de 5,3 %, les avoirs extérieurs nets ont chuté de 71,0 %, alors que le crédit intérieur a progressé très fortement de 686,5 %.

Sur la base du cadrage de la Programmation Monétaire pour 2010 permettant de définir les objectifs monétaires et de crédit révisés de l'année 2010, le Comité a proposé au Comité de Politique Monétaire de la BEAC de fixer l'objectif de refinancement à 15 000 millions pour le quatrième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011.

S'agissant du financement de l'économie, le Comité a examiné les demandes d'accord de classement sous dossier.

En outre, il a pris connaissance de la situation du Tchad au regard des critères de convergence, dont deux critères sur quatre ont été respectés.

Le Comité a, également, pris note des comptes rendus des travaux du Comité Ministériel de l'UMAC, du Comité de Politique Monétaire, du Conseil d'Administration de la BEAC, de la Commission Bancaire et de la réunion trimestrielle BEAC-APEC-TCHAD. Il a, enfin, été informé des résultats de la mission de collecte d'informations dépêchée par la Direction Nationale à l'Est du Tchad, du déroulement du site pilote du projet titres publics, des résultats de la mission du FMI et du dossier relatif aux saisies attribution des soldes créditeurs nets des comptes des banques dans les livres de la Banque Centrale./-

Fait à N'Djamena, le 21 juin 2010

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National du Tchad**



GATA NGOULOU

Sur la base du cadrage de la Programmation Monétaire pour 2010 permettant de définir les objectifs monétaires et de crédit révisés de l'année 2010, le Comité a proposé au Comité de Politique Monétaire de la BEAC de fixer l'objectif de refinancement à 15 000 millions pour le quatrième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011.

S'agissant du financement de l'économie, le Comité a examiné les demandes d'accord de classement sous dossier.

En outre, il a pris connaissance de la situation du Tchad au regard des critères de convergence, dont deux critères sur quatre ont été respectés.

Le Comité a, également, pris note des comptes rendus des travaux du Comité Ministériel de l'UMAC, du Comité de Politique Monétaire, du Conseil d'Administration de la BEAC, de la Commission Bancaire et de la réunion trimestrielle BEAC-APEC-TCHAD. Il a, enfin, été informé des résultats de la mission de collecte d'informations dépêchée par la Direction Nationale à l'Est du Tchad, du déroulement du site pilote du projet titres publics, des résultats de la mission du FMI et du dossier relatif aux saisies attribution des soldes créditeurs nets des comptes des banques dans les livres de la Banque Centrale./-

Fait à N'Djamena, le 21 juin 2010

**Le Président du Comité Monétaire
et Financier National du Tchad**



GATA NGOULOU